



251, chemin Parker

Dixville, Qc, J0B 1P0

819 849-3037

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30



Le Palabre, édition Janvier 2023

AVIS PUBLIC - TAXES 2023

Le conseil de la Municipalité de Dixville a adopté, à sa session régulière tenue le lundi 16 janvier 2023, le règlement numéro **247-23** relatif à la taxation et à la tarification municipale pour l'année 2023.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 251, chemin Parker à Dixville, sur les heures normales d'ouverture.

En voici un résumé :

Taxe foncière générale

- taux de base (résidentiel, agricole, etc.):	<u>0.67\$ / 100 \$ d'évaluation</u>
- taux non résidentiel:	<u>0.81\$ / 100 \$ d'évaluation</u>
- taux industriel:	<u>1.00\$ / 100 \$ d'évaluation</u>

Taxes services	Résidence	Chalet	Commerce	Ferme	Industrie	Terrain vague des-servi
Vidange, recyclage et compost	190\$	95 \$	600 \$	600\$	765 \$	
Aqueduc (village)	475 \$	475 \$	525\$ +1.00\$/m3	—	525\$ +1.00\$/m3	300 \$
Égout (village)	350\$	350 \$	350\$	—	1000\$	225 \$
Emprunt (village)	330 \$	330 \$	330 \$	—	330 \$	

Tarif évaluation par fiche de propriété	25 \$
---	-------

Tarif aqueduc patinoire privée	100 \$
--------------------------------	--------

Tarif aqueduc piscine (- de 83m ³)	80 \$
--	-------

Tarif aqueduc piscine (83m ³ et +)	235 \$
---	--------

Compte de taxes payable en 5 versements
(300 \$ et +) le ou avant le :

- 1) 15 mars
- 2) 15 mai
- 3) 15 juillet
- 4) 15 septembre
- 5) 15 novembre

Vidange des fosses septiques en 2024 et 2026

Résidence, commerce, industrie, institution	130 \$	Vidange aux 2 ans (1 ^{ère} vidange en 2024)
Chalet	65 \$	Vidange aux 4 ans (1 ^{ère} vidange en 2026)
Fosse scellé	190 \$	Vidange aux 2 ans (1 ^{ère} vidange en 2024)
Fosse pour eaux grises	65 \$	Vidange aux 4 ans (1 ^{ère} vidange en 2026)

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer dans certaines situations.

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

RECETTES	PRÉVISIONS 2022	BUDGET 2022	BUDGET 2023
ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Taxes foncières	801 302 \$	788 875 \$	844 920 \$
Aqueduc / égout	96 240 \$	88 535 \$	110 951 \$
Vidange et collecte sélective	79 482 \$	79 760 \$	84 365 \$
Service évaluation	12 925 \$	12 300 \$	12 825 \$
Fosse septique	28 945 \$	27 120 \$	27 935 \$
Service de la dette	32 019 \$	29 865 \$	32 835 \$
Païement tenant lieu taxes	38 065 \$	25 824 \$	29 226 \$
Autres recettes	151 658 \$	41 000 \$	84 100 \$
Transferts (subventions)	279 106 \$	273 221 \$	276 984 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Transferts (subventions)	239 943 \$	949 164 \$	740 853 \$
Affectations de surplus	- \$	28 836 \$	300 000 \$
TOTAL	<u>1 759 685 \$</u>	<u>2 344 500 \$</u>	<u>2 544 994 \$</u>
DÉPENSES			
Administration	351 099 \$	357 445 \$	357 445 \$
Sécurité publique	117 673 \$	117 873 \$	117 873 \$
Transport	498 367 \$	527 720 \$	527 720 \$
Hygiène du milieu	377 135 \$	344 712 \$	344 712 \$
Santé et bien être	1 810 \$	4 110 \$	4 110 \$
Aménagement, urbanisme et dév.	79 510 \$	72 028 \$	72 028 \$
Loisirs et culture	82 141 \$	77 084 \$	77 084 \$
Frais financement	9 936 \$	9 936 \$	9 936 \$
Amortissement	-272 189 \$	-272 189 \$	-272 189 \$
Remboursement de la dette	37 000 \$	37 000 \$	37 000 \$
Montant à pourvoir dans le futur	- \$	- \$	- \$
Réserve financière et surplus	-39 009 \$	-2 719 \$	51 277 \$ -12 774 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Administration	6 303 \$	5 500 \$	205 000 \$
Sécurité publique	- \$	6 000 \$	6 000 \$
Transport	211 908 \$	200 000 \$	75 000 \$
Hygiène du milieu	82 844 \$	680 000 \$	890 000 \$
Loisirs	29 472 \$	180 000 \$	- \$
Réseau d'électricité	- \$	- \$	- \$
TOTAL	<u>1 574 000 \$</u>	<u>2 344 500 \$</u>	<u>2 544 994 \$</u>
VARIATION TOTALE : SURPLUS	<u>185 685 \$</u>		

Résumé des projets 2022

Réfection du Parc Lanouette 2021-2022

Coût total : 119 384 \$
Part subventionnée : 84 589 \$
Part municipale : 34 795 \$



Réfection chemin du Rang 2-Partie 2

Coût total : 87 595 \$
Part subventionnée : 50 000 \$
Part municipale : 37 595 \$



Réfection du chemin Prescott

Coût total : 111 405 \$
Part subventionnée : 91 164 \$
Part municipale : 20 240 \$



Présentation des projets 2023

(Ces projets dépendent d'aides financières disponibles qui ne sont pas encore confirmées. Ainsi, si les subventions ne sont pas accordées, les projets seront reportés.)

Réfection d'un chemin (à déterminer)

Coût total : 75 000 \$
Part subventionnée : 50 000 \$
Part municipale : 25 000 \$



Achat bâtiments CRDITED

(salle communautaire, bureaux municipaux, logements abordables)

Coût total : 475 000 \$
Conditionnel à autorisation externe



Égout, aqueduc et chaussée - Rue Champagne et de l'Église

Coût total : 890 000 \$
Part subventionnée : 690 000 \$
Part municipale : 200 000 \$



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO. 150-23 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 16 janvier 2023, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté par résolution le projet de règlement n°250-23 intitulé :

« *Règlement numéro 250-23 relatif à la démolition d'immeubles* ».

Ce projet de règlement a pour objet d'abroger et remplacer le règlement no. 130 sur la démolition des bâtiments.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné la tenue d'une assemblée publique de consultation le 6 février 2023 à 18h45 à la salle du conseil, située au 251 chemin Parker.

Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées.

Donné à Dixville, ce 17 janvier 2023.

Sylvain Benoit

Directeur général, secrétaire-trésorier

Chronique de la mairesse

En ce début d'année, je trouve cela important de vous faire une mise à jour de nos réalisations de l'année qui vient de se terminer et de nos prévisions pour l'année qui commence.

Voici nos réalisations en immobilisation pour 2022 :

- Réfection du chemin Prescott réalisée en partie avec une subvention de la TECQ;
- Réfection de la 2^e partie du chemin du Rang 2, en partie subventionnée par la députée provinciale;
- Étude pour le remplacement de l'aqueduc et de l'égout sur la rue de l'Église et la rue Champagne réalisée en totalité avec une subvention de la TECQ;
- Réfection et amélioration du parc Lanouette grâce aux subventions fédérales et provinciales.

Nous sommes très fiers du résultat de ces grands projets, qui étaient inclus dans notre budget 2022.

Pour l'année 2023 :

À cause de l'inflation et de la hausse des coûts, nous avons dû augmenter le budget, mais en dessous de l'inflation, ce qui fait en sorte que le compte de taxes 2023 subira une augmentation moyenne de 4.2 % par rapport à l'année précédente. Il faut se rappeler que le compte de taxes 2022 avait diminué par rapport à 2021.

Nos investissements prévus :

- Remplacement de l'aqueduc et de l'égout sur la rue de l'Église et la rue Champagne, payé en partie par une subvention de la TECQ;
- Réfection d'un chemin de gravier à déterminer;
- Achat des quatre bâtiments appartenant au CRDITED de l'Estrie et à la Fondation Dixville : Depuis plusieurs mois, la municipalité est en négociation pour l'achat de ces bâtiments de la rue St-Alexandre et une entente vient d'être conclue. Les achats se feront au courant de l'année 2023, conditionnellement aux autorisations externes requises (ministère de la Santé, Conseil du Trésor, etc.) Ceci nous permettra de déménager le bureau municipal dans un de ces bâtiments où chaque employé aura son propre bureau, d'avoir une salle communautaire pour les activités des citoyens et de régler les problèmes de cadastre de ce secteur. Le bureau municipal actuel sera vendu. Les trois autres bâtiments acquis seront dédiés à un projet de logements à prix abordable. Nous travaillerons avec des promoteurs ou organismes à but non lucratif pour en faire un beau projet.

Bonne année à tous!!!

Françoise Bouchard, Mairesse





PLAISIRS D'HIVER 2023



VENEZ JOUER DEHORS
ET CÉLÉBRER L'HIVER À

DIXVILLE

Cantine à midi contributions volontaires.
Butte à glisser, patinoire, ballons-balais, feux de joie,
musique, distribution de livres aux enfants.

Samedi 4 février de 10 h à 16 h
Derrière l'École Sancta-Maria | 290, Chem. Parker, Dixville

Des activités pour tous : En solo, entre amis, en famille,
C'est l'occasion de jouer dehors et de s'amuser !

Pour information : 819 849-6264

**VENEZ RELEVER LE DÉFI DU RALLYE RÉGIONAL
POUR FAIRE TRIOMPHER VOTRE MUNICIPALITÉ**

ESCOUADE
Animation
KIONATA



présente avec jouets de neige,
cafés et chocolats chauds
de 10 h à 15 h.

LE RALLYE HIVERNAL C'EST...

- Une activité clé-en-main et un défi intermunicipal !
- Une course à obstacles en duo adulte-enfant
- Un duo à la fois
- 1 participation-duo = 1 point pour votre municipalité
- Si un duo bat un record = des points bonus s'ajoutent.

L'ESCOUADE C'EST ...

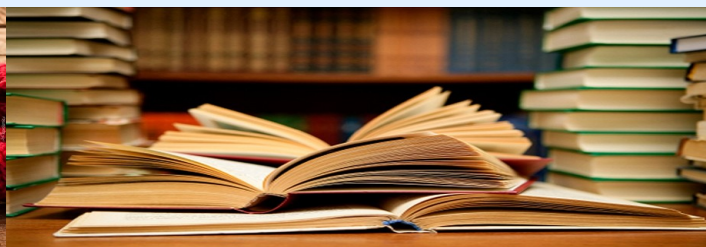
Une petite équipe d'animateurs du camp Kionata
qui vient jouer avec vous et colorer votre fête
hivernale avec jouets de neige, guimauves,
chocolats chauds et par l'animation du Rallye
régional. Venez les rencontrer!



MRC
Coaticook

PLAISIRS
D'HIVER

 **Dixville**

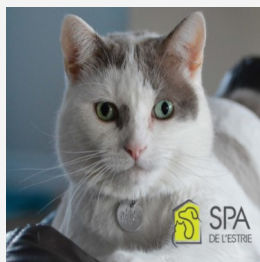


BIBLIOTHÈQUE MOBILE

Vendredi 20 janvier 2023

De 10 h à midi, à la salle du conseil municipal, 251 chemin Parker

RENOUVELLEMENT DES LICENCES SPA—CHIENS



À tous les propriétaires de chiens de la municipalité, n'oubliez pas de renouveler votre licence annuelle auprès de la SPA de l'Estrie. Pour toute information, vous pouvez les contacter au 819 821-4727 option 4.

CONSEIL MUNICIPAL DE DIXVILLE

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD

URBANISME, PERSONNEL, FINANCES, ADMINISTRATION

Disponible sur rendez-vous et par courriel : bouchard.francoise@hotmail.com

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON

INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

PETER BUZZELL

URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

ROGER HEATH

AQUEDUC ET ÉGOUT

FERNANDO SANCHEZ

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, VOIRIE ET TRANSPORT

ANTHONY LAROCHE

MAIRE SUPPLÉANT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, SECTEUR AGRICOLE

EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

TÉLÉPHONE 819 849-3037

SYLVAIN BENOÎT

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER (bureaumunicipal@dixville.ca)

KRISTINE CÔTÉ

GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE (secretariat@dixville.ca)

THOMAS LEPITRE

INSPECTEUR MUNICIPAL (819 571-2323)

AMINE DAHMANE

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT (LUNDI DE 8 H À 16 H)

CONTACTS DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Recyclage/Déchets/Compost : MRC de Coaticook

819 849-9166

Déneigement :

Roger Martineau Inc. (Claude Rodrigue)

819 849-3264/ 819 571-3224

Veuillez noter ces numéros et contacter directement la MRC de Coaticook ou l'entrepreneur à propos du service.